

convoquer un congrès impérial pour régler au mieux les intérêts de l'empire. L'Australie a pris la même attitude; quant aux ministres canadiens, ils ne voyaient pas de nécessité très grande de convoquer une conférence. Cependant, à la suite de beaucoup de correspondance et de l'échange d'un grand nombre de télégrammes, le gouvernement canadien consentit à envoyer deux représentants. Leurs échanges de vues avec l'amirauté peuvent se résumer comme il suit: Nous ne sommes pas disposés, dirent-ils, à faire ce que vous nous demandez.

Alors, demanda l'amirauté, si vous ne voulez pas consentir à cela, que seriez-vous disposés à faire? Le Canada dit alors: "Vous êtes les experts et nous aimerions à être conseillés par vous à cet égard. Le premier lord de l'amirauté reprit: Il n'est pas possible de vous donner de conseils avant que nous sachions combien vous êtes prêts à dépenser. Alors nos représentants mentionnèrent deux sommes distinctes que notre pays serait prêt à dépenser. Là-dessus, les experts indiquèrent à nos représentants quels seraient les navires qu'ils serait possible de se procurer moyennant cette dépense et qui rendraient le plus de services. C'est là, en somme, ce qui est arrivé, et je ne pense pas que nos amis de la droite puissent faire croire au peuple canadien que ce projet de loi est en conformité des vœux de l'amirauté.

Je vais maintenant consacrer quelques instants à établir le bien fondé de certaines choses que j'ai dites au sujet de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Canada. Voici une communication du gouverneur de la Nouvelle-Zélande au secrétaire d'Etat, en date du 22 mars 1909, à peu près vers le temps où le projet de résolution fut délibéré dans cette enceinte l'année dernière:

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande offre de solder les frais de l'immédiate construction et armement par le gouvernement anglais d'un navire de guerre de premier rang et du dernier modèle. Si la suite des événements en fait voir la nécessité, il assumera également la dépense d'un second navire de guerre du même type.

Telle fut l'offre de la Nouvelle-Zélande, pays dont la population n'est que d'un cinquième de celle du Canada, et dont les ressources sont de moins d'un cinquième de celles du Canada. Voici la réponse qui fut adressée à la Nouvelle-Zélande:

Veillez donner à votre premier ministre l'assurance de ma très haute appréciation de l'offre généreuse et spontanée faite de la part de la Nouvelle-Zélande dans le message qui m'est parvenu. Elle sera sans retard communiquée au gouvernement de Sa Majesté.

Le message suivant a aussi été transmis par le secrétaire d'Etat au gouverneur de la Nouvelle-Zélande:

J'ai ordre du roi de vous informer que Sa Majesté est profondément touchée des sentiments patriotiques manifestés par la Nouvelle-Zélande à l'égard de la mère patrie sous forme de cette offre superbe, et de vous transmettre sur-le-champ l'expression de sa gratitude et de sa haute appréciation du noble patriotisme et de la générosité dont témoigne cette offre magnifique faite si promptement et si spontanément.

Voici d'autre part le texte du message du gouverneur général au secrétaire d'Etat:

Je suis prié par le premier ministre de transmettre à Sa Majesté le roi l'expression de la profonde gratitude du gouvernement de la Nouvelle-Zélande pour le gracieux message et pour le généreux accueil fait par Sa Majesté à l'offre de la Nouvelle-Zélande d'un navire de guerre pour la métropole. Les Néo-Zélandais sont heureux de manifester sous une forme tangible à Sa Majesté le roi leur dévouement et d'aider à maintenir le prestige de l'empire.

On n'était pas très sûr si l'offre de Dreadnought serait faite de la part du gouvernement fédéral de l'Australie ou de la part des diverses provinces. Le gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud transmit l'offre suivante au secrétaire d'Etat:

Si le parlement du commonwealth ne prend pas ce parti, les gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria se sont entendus immédiatement pour prendre les mesures nécessaires et se faire autoriser par leurs parlements respectifs à se partager la dépense d'un Dreadnought au *pro rata* de leurs populations respectives.

Voici le texte d'un message du secrétaire d'Etat au gouverneur de la Nouvelle-Galle du Sud.

Le gouvernement de Sa Majesté apprécie vivement le désir des gouvernements de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria de contribuer chacun leur part de la dépense d'un Dreadnought, et accueillera avec reconnaissance cette contribution à l'effectif de la flotte impériale.

Le ministre de la Milice nous a déclaré l'autre jour qu'en temps de guerre la flotte que l'Australie se propose de construire ne relèvera pas automatiquement de l'amirauté anglaise. Or, l'extrait que je vais lire, d'une communication adressée par le gouverneur général de l'Australie au secrétaire d'Etat fait bonne justice de cette affirmation:

En temps de guerre ou de crise, ou à la suite d'une déclaration du principal officier de marine représentant le gouvernement anglais, que le moment est critique, tous les navires de la flotte du commonwealth seront placés par le gouvernement du commonwealth sous les ordres des lords commissaires de l'amirauté. Dans ce but, tout commandant d'un navire australien sera pourvu d'instructions et d'ordres scellés en vertu desquels, à la suite de la déclaration de l'existence d'un état de guerre imminent ou réel que lui fera le principal officier de marine représentant le gouvernement anglais, il se mettra aussitôt, aux termes de ces instructions, dont il aura alors pris connaissance, sous les ordres de ce principal